

Étiquetage obligatoire

Author: Lucy

Sharratt<info@cban.ca><aname="eztoc1751_1" id="eztoc1751_1"><h2>Pour le droit de chaque pays d'étiqueter les aliments contenant des OGM</h2><p></p><p>Une importante réunion du Codex Alimentarius s'est tenue à Québec du 3 au 7 mai 2010. Même si aucun résultat notable n'est sorti de la rencontre, un petit vent de changement a soufflé : le Canada, pour la première fois, n'est pas aligné ouvertement comme il en a l'habitude de le faire sur la position des États-

Unis, qui refusent de voir un étiquetage obligatoire sur les produits alimentaires contenant des OGM.</p><aname="eztoc1751_2" id="eztoc1751_2"><h2>Le Codex Alimentarius et le débat sur l'étiquetage</h2><p></p><p>Le Codex Alimentarius est la commission internationale en charge de l'élaboration et de l'harmonisation des normes alimentaires mondiales. L'importance de ce codex réside dans le fait qu'il est utilisé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) comme document de référence (« bible technique ») pour les litiges commerciaux relatifs aux normes alimentaires.</p><p></p><p>Les 183 membres, représentant 80 pays, se sont retrouvés au palais des Congrès à Québec durant une semaine afin de débattre sur l'étiquetage des produits contenant des organismes génétiquement modifiés, ou OGM. À date, la réglementation actuelle reconnaît qu'il y a un changement majeur dans la génétique, ceci doit se retrouver sur l'étiquette, peu importe le mode de production. Cet étiquetage n'est plus obligatoire et doit être effectué sur une base volontaire (ce qui veut dire qu'aucune compagnie utilisant des OGM ne fait, bien entendu). Une quarantaine de pays dans le monde ont adopté des lois sur l'étiquetage, dont l'Europe, la Chine et la Russie.</p><p></p><p>L'argumentaire des États-

Unis soutient que les OGM sont équivalents, c'est-à-dire qu'ils ne présentent pas de *changement majeur* par rapport à leur alter ego non modifié génétiquement. La stratégie dans le passé, est de, avec l'appui du Canada, tout faire pour nuire aux discussions afin d'empêcher les négociations d'aboutir.</p><p>Leur objectif est d'empêcher que le Codex puisse adopter une règle sur les OGM, puisque cette adoption placerait les pays qui imposent l'étiquetage des OGM à l'abri de poursuites en vertu des accords commerciaux internationaux. En d'autres mots, sans norme sur l'étiquetage au Codex, les pays qui ont l'étiquetage obligatoire des OGM ou qui souhaitent avoir pour leur part le droit de reculer à cause de poursuites ou de menaces de poursuites, commandées par l'industrie des biotechnologies.</p><aname="eztoc1751_3" id="eztoc1751_3"><h2>Vent de changement à la rencontre de Québec</h2><p></p><p>À la réunion, le Brésil a présenté une position souple qui reconnaît que chaque pays peut adopter le modèle qui lui convient le mieux pour l'étiquetage des aliments contenant des OGM et cette position était appuyée par un nombreux pays et par l'Union européenne.</p><p>Or, bien que le Canada n'ait pas appuyé cette position, il n'a pas non plus formellement pris position contre les alignements sur les États-Unis, comme il en a l'habitude. Les États-

Unis se sont retrouvés alors davantage isolés, incapable de mettre fin aux négociations, avec désormais pour seuls alliés le Mexique, le Costa Rica et l'Argentine. Les associations de consommateurs présentes dénoncent cependant que le Canada, par son attitude peu conciliante, a tout de même joué un rôle important dans l'aboutissement d'une entente au terme de la réunion.</p><p>Néanmoins, pour le RCAB, mission réussie: le gouvernement du Canada a arrêté de supporter ouvertement la position anti-étiquetage!</p><p></p><aname="eztoc1751_4" id="eztoc1751_4"><h2>Pour plus d'informations:</h2><p>le 30 Avril - Communiqué de pressePour le droit des pays d'étiqueter les aliments OGM</p><p>Étiquetage obligatoire des OGM:Communiqué 03 avril 2008: Projet de loi fédérale sur l'étiquetage des OGM: Entre voter pour Monsanto ou pour nous, le choix est clair</p>